

Unis d'empêcher l'importation du son chez nous? Allons-nous nous contenter de dire au gouvernement des Etats-Unis: "Vous avez décrété que les sous-produits de votre blé ou du blé que nous vous envoyons ne peuvent pas être exportés au Canada, mais nous croyons que nous devrions laisser entrer nos sous-produits chez vous au bénéfice de vos cultivateurs." Vous pouvez bien parler de réciprocité pour le blé, la farine et les autres sous-produits du blé!

Monsieur l'Orateur, à mon avis, l'honorable député de Châteauguay-Huntingdon comprend probablement mieux la question que n'importe quel autre député, et du fait qu'il la comprend si bien, il n'y a pas d'autre député qui, dans une assemblée, puisse mieux embrouiller (si je puis me servir de cette expression) la question de telle façon que l'on n'y comprenne plus rien du tout. C'est pourquoi je crois qu'en soulevant cette question devant la Chambre aujourd'hui, l'honorable député voulait plutôt faire part de son opinion aux cultivateurs de l'Ouest afin d'embrouiller l'affaire et leur faire supposer que le Gouvernement est à blâmer pour l'état de choses dont ils se plaignent.

L'hon. T. A. CRERAR: J'ai quelques remarques à faire avant que l'on prenne une décision sur cette résolution. Il n'y a pas de doute que la discussion s'est considérablement étendue et a touché une question qui fut l'objet d'un sérieux litige il y a neuf ou dix ans. Elle m'a paru très intéressante à moi, député de l'Ouest, qui ai été très en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis et qui y suis encore. Si je me rappelle bien la discussion qui eut lieu en 1911 dans l'est du Canada à ce sujet, je crois qu'elle ne touchait guère le mérite de la question; je veux dire que la lutte électorale n'a pas été faite sur le mérite de la question. Dans la province de Québec, la lutte eut lieu sur des questions tout à fait étrangères à la réciprocité, aussi étrangères qu'est le mikado du Japon à un Lapon. La lutte s'est faite sur des questions qui, quand on aura écrit l'histoire politique de ce pays, apparaîtront comme les sujets les plus sordides qui aient jamais été présentés au peuple canadien.

Dans l'Ontario, la question n'a pas été très discutée; si je ne me trompe, on a mêlé au débat des questions étrangères et les électeurs ne se sont point prononcés sur la réciprocité. Je soutiens que l'Ouest

canadien aujourd'hui est partisan de la réciprocité; je maintiens que d'une extrémité à l'autre du pays, le public est partisan de ce régime, ce qui serait amplement prouvé, si l'on pouvait obtenir un verdict impartial du corps électoral.

Je tiens à faire une autre observation sur la question, puisque le champ du débat s'est tellement élargi; j'ai toujours été étonné que les avantages du régime de la réciprocité n'aient pas rallié davantage l'approbation du public dans les provinces d'Ontario et de Québec. Cela tient, je le répète, à ce que la question n'a pas été débattue. Les deux tiers de la population des Etats-Unis demeurent à l'est d'une ligne passant au nord et au sud par Chicago; la plus forte partie de la population à l'est de cette ligne se trouve dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, à New-York et en Pennsylvanie. Dans ces Etats contigus aux provinces de l'Ontario et de Québec se trouve donc cette agglomération de populations et ici même, dans ces provinces, nous produisons du beurre, du fromage, du lait, des viandes d'agneau et de porc, et du foin de qualités supérieures— bref, en réalité tout ce dont a besoin une population de consommateurs pour subsister.

M. McGIBBON (Muskoka): Si la question de réciprocité n'a pas été discutée à fond dans l'Ontario et en Québec, ne l'a-t-on pas débattue au Manitoba?

L'hon. M. CRERAR: Elle a été discutée au Manitoba.

M. McGIBBON (Muskoka): Et quel a été le résultat?

L'hon. M. CRERAR: La décision rendue au Manitoba a été l'œuvre d'un organisme d'une machine parfaitement organisée par les agents sans scrupule du parti auquel l'honorable député adhérait. Le Canada a tout à gagner par la réciprocité, et c'est avec un vif regret que j'ai constaté que le congrès des Etats-Unis avait fait le retrait de son offre au Canada. A l'avenir, je l'espère, quand les animosités politiques se seront apaisées quelque peu et que nous envisagerons le bien-être du pays sous l'angle national, cette question sera de nouveau discutée avec tout le calme voulu, et le Canada bénéficiera des grands avantages qui doivent découler du régime de la réciprocité.

Je souscris cordialement à la mesure présentée par le ministre du Commerce (sir George Foster) et que nous discutons.